

LE JOURNAL OFFICIEL DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

PV n° 47 du 20 juin 2017

L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE MIDI-PYRENEES
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



« Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre » P. de Coubertin



SECRETARIAT

OUVERTURE: lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



COMITE DIRECTEUR DU 23 MAI 2017

COMPTE RENDU

Présents : Serge MARTIN, Claudine VERMANDE, Didier BREIL, Yves ABITTEBOUL, Floréal BARRANCO, Jacques BARRE, Alain BEAUSOLEIL, Jean Luc BOYER, Dominique BRAS, Jean Claude BRUEL, Karine CHATAIN, Francis DELOR, Emma FRANCOUAL, Damien HUG, Aubert LAMBLIN, Michel LASFARGUES, Katia PINQUIE, Marie Laure RAYNAL.

Excusés : Didier CUNIAC, Franck LEONARD, Daniel SOURZAT, Fabien VIDAL (C DFA).

Assiste : Mme CROS Véronique.

Approbation à l'unanimité des présents du PV du dernier Comité Directeur en date du 4 mai 2017, paru au PV n°43 du 16 mai 2017.

M. Serge Martin, Président du District communique quelques informations :

Pour les matchs se jouant à 11, il faut 8 joueurs minimum sur le terrain (jusqu'à maintenant c'était 9 pour les féminines).

Pour les matchs qui se jouent à 8, il faut être au minimum 7 joueurs.

En ce qui concerne la couverture des clubs, un arbitre doit effectuer 22 matchs dans la saison. Dans le cas où un club possède deux arbitres, celui qui en aura fait en supplément, peut éventuellement en donner jusqu'à 4 à l'autre arbitre du club.

Le nouveau Président de la Ligue de Football Amateur est M. DEBARBAT.

L'Assemblée Générale de la Fédération Française de Football aura lieu à Amiens le 24 juin prochain.

Informations du Secrétaire Général, Monsieur Didier Breil :

L'Assemblée Générale de l'UNAF (Union nationale des arbitres de football) aura lieu à Bressols, le 24 juin 2017. Monsieur Didier BREIL y représentera le District du Lot de Football.

Le 17 juin aura lieu à Lamagdelaine, l'Assemblée Générale des arbitres du Lot

Le 17 juin, à Prayssac, l'Amicale des Educateurs du Lot fêtera ses 30 ans avec la présence d'Elie BAUP.

Une section Football doit se créer au Collège de Martel pour la rentrée prochaine.

Une réunion a été programmée avec la Ligue, le 29 mai 2017 à Cahors ; au programme : application Foot Compagnon, la dématérialisation des demandes de licence et des licences elles-mêmes, le certificat médical.

Les nouveaux Statuts et le nouveau Règlement Intérieur sont sur le site du District.

Le Comité Directeur refuse aux clubs de Capdenac et Mauroux une dérogation qui leur aurait permis de monter sans équipe de jeunes.

Le club de Ségala Foot a émis deux vœux qui seront traités par les Commissions correspondantes : possibilité pour les jeunes d'avoir des dates de matchs plus rapprochées quand le calendrier le permet, mise en place de délégués à la place des trois arbitres en excellence.

Deux vœux seront présentés par le District à son Assemblée Générale :

Vœu n°1 : abroger le texte de l'Assemblée Générale du 19 juin 2009 concernant la mise en place du collège électoral aux seuls clubs d'excellence pour le vote sur l'arbitrage à 3 en excellence.

Vœu n°2 : Seul le Comité Directeur du District, la Commission Coupes et Championnats seront habilités à décider si une rencontre devra être dirigée par un trio arbitral.

A la suite de nombreuses difficultés financières de certains clubs pour la saison 2017/2018, le paiement des sommes dues se fera en trois fois : septembre, décembre, mars. Puis, en fin de saison, un réajustement sera fait.

A l'Assemblée Générale du 9 juin à Bagnac, seul les clubs à jour dans leur règlement financier pourront participer aux votes et aux débats.

Pour la saison 2017/2018, toutes les demandes de modification de rencontres se feront sur Footclub.

Il manque des bénévoles à la Commission des Jeunes, un appel à candidature est lancé.

La dotation pour le fair-play reste identique aux années précédentes.

Informations du Président de la CDA, Monsieur Jean Claude Bruel :

Les arbitres joueurs ou dirigeants ne pourront l'être que dans le club qu'ils couvrent.

Sur les 15 candidats arbitres formés cette année, 9 seront titulaires, 4 restent stagiaires, les autres sont remis à la disposition de leur clubs.

Il est demandé aux clubs de consulter les désignations de leur(s) arbitre(s).

Le prochain Comité Directeur aura lieu le 24 août 2017.

Les réunions de rentrée auront lieu les 28 et 29 août 2017 (lieux à confirmer).

La séance est levée à 23 h 15.

Le Président,
S. MARTIN

Le Secrétaire Général,
D. BREIL

COMMISSION DES COUPES

COUPE D'OCCITANIE MIDI PYRENEES :

Les clubs souhaitant y participer doivent s'engager sur Footclubs avant le 20/08/17.

COUPES DU LOT :

Le Comité Directeur du 4 mai 2017 (compte rendu paru au PV 43 du 16/05/17) annonçait les modifications qui ont été validées lors de votre Assemblée Générale du 09/06/17.

En conséquence,

- 1 – L'ensemble des équipes premières et réserves évoluant en Excellence, Promotion d'Excellence, 1^{ère} Division et Promotion de 1^{ère} Division s'engagent obligatoirement en BONDOUX,
- 2 – L'ensemble des équipes de 2^{ème} Division (premières et réserves) doivent s'engager en LAVILLE,
- 3 – Coupes des Réserves A et B : supprimées.

RAPPEL : Engagements Coupes et Championnat clos le 12 juillet 2017.

INFORMATIONS GENERALES

IMPORTANT : Renouvellement licence arbitre.

Les clubs doivent renouveler les licences de leur(s) arbitres(s) **AVANT LE 15 JUILLET 2017 IMPERATIVEMENT** pour y être rattaché (voir art 26 du Statut de l'Arbitrage).

Les arbitres renouvelant leur licence après cette date ne pourront pas représenter leur club et seront considérés « sans appartenance » pour la saison 2017/2018 (voir art 48 du Statut de l'Arbitrage).

Nota : le dossier médical doit être adressé indépendamment de la demande de licence à la Commission Médicale du District (art 27).

L'arbitre a 60 jours maximum à compter de la date d'enregistrement de sa licence pour fournir son dossier médical complet (voir annexe 1 – art 2 des RG).

COMMISSION DES JEUNES

LISTE DES FORFAITS GENERAUX INTERVENUS EN COURS DE SAISON 2016/2017 :

U7 :

FC QUERCY BLANC 1
LACAPELLE FOOTBALL 1
FCHQ 1 et 2
CAUSSE SUD 1

U9 :

PSV D'OLT1 et 2

U11 :

FC LALBENQUE/FONTANES 2

U13 :

ENT CAZALS MONTCLERA 2
VAL ROC FOOT 2
ENT BOURIANE FC 2
FC QUERCY BLANC 1
AV FOOT 46 NORD 3

RENTREE DU FOOT 2017 :

16/09/17 pour les U11
23/09/17 pour les U9
30/09/17 pour les U7

Les clubs qui souhaitent accueillir les journées de rentrée sont invités à en informer le District avant le 01/07/17.

ENGAGEMENTS DES EQUIPES DE JEUNES POUR LA SAISON 2017/2018 :

Les engagements s'effectuent sur FOOTCLUBS avant le :

11/08/17 pour les U19
20/08/17 pour les U17 et les U15
01/09/17 pour les U13 et les U11
14/09/17 pour les U9 et les U7

Les clubs ont l'obligation de désigner un responsable par catégorie dans la rubrique « Educateurs du club » sur Footclubs.

ESPRIT SPORTIF JEUNES – 2EME PHASE :

A ce jour, les clubs suivants n'ont pas encore retourné le « questionnaire/réponse » (voir PV 46).

U17 :

ESCG 1 ; AV FOOT 46 NORD 2 ; CAUSSE SUD 1 ; EF ELAN MARIVALOIS 1 et 2 ; EF HAUT CELE 1 ; FCHQ 1 ; FIGEAC QF 1 ; MONTCABRIER 1 ; ST CYPRIEN/MONTCUQ 1.

U15 :

ESCG 1 ; AV FOOT 46 NORD 2 ; CAUSSE LIMARGUE 1 et 2 ; CAUSSE SUD 1 : FIGEAC QF 2 ; ST GERMAIN 1.

Rappel de la date limite pour la réception du questionnaire : LE 27 JUIN 2017.